

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

-----  
**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE SAINT-DIÉ-DES-  
VOSGES**

**du registre des délibérations du Conseil communautaire**

Nombre effectif des Membres  
du Bureau Communautaire .. 113

-----  
**Séance du lundi 14 septembre 2020**  
-----

Nombre des Membres en  
exercice..... 113

Nombre des Membres présents  
à la séance ..... 96

Nombre de procurations ..... 14

Date de convocation : 07  
septembre 2020

Les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués, réuni en session ordinaire au Palais Omnisports Joseph Claudel de Saint-Dié-des-Vosges, sous la présidence de David VALENCE, Président.

**Présents :**

Didier AGUSTI (Denipaire), Serge ALEM (Ban-de-Sapt), Edite AUGUSTO (Saint-Dié-des-Vosges), Aurélien BANSEPT (Etival-Clairefontaine), Jean-Luc BEVERINA (Senones), sorti pendant le vote du point n°22, André BOULANGEOT (Sainte-Marguerite), Jean-Paul BOULANGER (La Houssière), Steeves BRENET (Provenchères-et Colroy), Jean-François BRUELLE (Saint-Dié-des-Vosges), Christian CAEL (Corcieux), Marie-Christine CASSIAUX, Pierre CHACHAY (Taintrux), Régine CHINOUILH (Le Puid) (sortie définitive au point 22), Francis CHNITAH (Bionville), Dominique CHOBAUT (Saint-Dié-des-Vosges), Marie-Hélène CHRETIEN (Senones), Jean-Marie CUNY (La Petite-Fosse), Colette DAUPHIN (Saint-Dié-des-Vosges), Alain DEMANGE (Anould), Christian DEMANGE (Saint-Jean-d'Ormont), Stéphane DEMANGE (Ban-de-Laveline), Sylvia DIDIERDEFRESSE (Ban-sur-Meurthe/Clefcy), Delphine DUCRET (Moyenmoutier), Dominique DUHAUT (Entre-Deux-Eaux), Virginie DUPONT (Raon-L'Etape), Daniel EIGLE (Moussey – suppléant), Sylvie FEBVET (Etival-Clairefontaine), Gina FILOGONIO (Saint-Dié-des-Vosges), François FLEURENTDIDIER (Fraize), Brigitte GAMAIN (Châtas), Claude GEORGE (Saint-Rémy), Annie GERARDIN (Nompatelize), Jean-Marie GLE (Pair-et-Grandrupt), Jean-Michel GRANDMAIRE (La Salle), Mustafa GUGLU (Saint-Dié-des-Vosges), Nadia GUIDAT (Sainte-Marguerite), Alain HAASS (La Grande-Fosse), Christian HARENZA (Grandrupt), Amélie HEIMBURGER (Saint-Dié-des-Vosges), sortie au point n°21, Brigitte HENRI (Saint-Dié-des-Vosges), sortie définitivement au point n°23, Denis HENRY (Biffontaine), Patrick HERRIOT (Le Mont), Jacques HESTIN (Anould), Denis HUIN (La Bourgonce), Jacques JALLAIS (Saulcy-sur Meurthe), Bartlomiej JUREK (Saint-Dié-des-Vosges), Claude KIENER (Saint-Dié-des-Vosges), Alex KOMADINA (Saint-Dié-des-Vosges), Jean-Marie LALANDRE (Le Beulay), Virginie LALEVEE (Arrentès-de Corcieux), Patrick LALEVEE (Plainfaing), Emmanuel LAURENT (Mandray), David LAXENAIRE (Remomeix), Lionel LECLERC (Mortagne), Françoise LEGRAND (Saint-Dié-des-Vosges), Anthony LEMAIRE (Coinches), Caroline LEROGNON (Fraize), Bernard LIEGEOIS (Barbey-Seroux), Mars MADEDDU (Saint-Léonard), Jean-Jacques MARCHAL (Moyenmoutier), William MATHIS (Saint-Michel-sur-Meurthe), sorti pendant le vote du point n°7, Laure MOULIN (Anould), Jean-Marie NICOLLE (Saint-Stail), Laurent PARISSÉ (Lubine) (sortie définitive au point n°7), Valérie PERRIN (suppléante La Petite-Raon), Benoit PIERRAT (Raon-L'Etape), Charline PRINCE (Frapelle), Caroline PRIVAT-MATTIONI (Saint-Dié-des-Vosges), Guillaume PRUNIER-DUPARGE (Luvigny), Jean-Pierre QUINANZONI (Fraize), Fabrice REBELO GONCALVES (suppléant Vienville), Jean-Luc REDLER (suppléant Ménil-de-Senones), Marie-Christine REGNIER (Vexaincourt), Christine

RISSE (Celles-sur-Plaine), Bernadette RIVAT (Les Rouges-Eaux), Bernard ROPP (La Voivre), Jean-Louis ROPP (Vieux-Moulin), Gérard ROUDOT (Lusse), Philippe ROUSSEY (suppléant Raon-sur-Plaine), Jacques ROUYER (Gemaingoutte), Philippe SALERIO (Raon-L'Etape), Pierre SARRAZIN (Allarmont), Boury SECK (Saint-Dié-des-Vosges), Nicolas SIMON (Saint-Dié-des-Vosges), Annabelle SOUDIERE (Nayemont-les-Fosses), Jean-Luc THIRIET (Les Poulières), Bernard THOMAS (Gerbépal), Daniel TISSERAND (Neuvillers-sur-Fave), Bruno TOUSSAINT (Saint-Dié-des-Vosges), Carole TRARBACH (Raon-L'Etape), Jacques VALANCE (La Chapelle-devant-Bruyères), David VALENCE (Saint-Dié-des-Vosges), Patrick VILLAUME (Hurbache), Jean-Marie VONDERSCHER (Saint-Dié-des-Vosges), Annick WENGER (suppléante Wisembach), Patricia WESTHEIMER (suppléante Belval) ;

**Excusé(e)s ayant donné procuration** : Francis ALTAN (Belval) à Patricia WESTHEIMER (suppléante Belval), Jean-Luc AUDOUIN (Le Saulcy) à Marie-Christine CASSIAUX (suppléante Le Saulcy), Jean-Claude COURRIER (Moyenmoutier) à Jean-Jacques MARCHAL (Moyenmoutier), Denis HENRY (Raon-sur-Plaine) à Philippe ROUSSEY (suppléant Raon-sur-Plaine), Bertrand KLEIN (Moussey) à Daniel EIGLE (Suppléant Moussey), Daniel LALLEMAND (Ménil-de-Senones) à Jean-Luc REDLER (suppléant Ménil-de-Senones), Catherine LECOMTE (Vienville) à Fabrice REBELLO GONCALVES (suppléant Vienville), Lucette MARCHAL (Saint-Michel-sur-Meurthe) à William MATHIS, Jacques NICOLLE (Bertrimoutier) à Charline PRINCE (Frapelle), Julien PIERRAT-LABOLLE (Raon-L'Etape) à Françoise LEGRAND (Saint-Dié-des-Vosges), Jean RABOLT (La Petite-Raon) à Valérie PERRIN (suppléante La Petite-Raon), Rachel VOINSON (Wisembach) à Annick WENGER (suppléante Wisembach), Patrick VOURIOT (Saint-Dié-des-Vosges) à Bruno TOUSSAINT (Saint-Dié-des-Vosges), Patrick ZANCHETTA (Saint-Dié-des-Vosges) à David VALENCE (Saint-Dié-des-Vosges).

**Excusé(e)s** : Jean-Yves AUZENE (La Croix-aux-Mines), Annie BARTH (Combrimont), Marie-Claire DEL MASTRO (Raon-L'Etape), Jean-Georges KOELLER (Le Vermont),

**Absent(e)s** : Jacques CAVERZASI (Bois-de-Champs), Romain GANIER (Saint-Dié-des-Vosges), Denis GUYON (Pierre-Percée), Etienne MEIRE (Raon-lès-Leau), Raoul PARTAGE (Lesseux) et Fanny WAGNER (Saulcy-sur-Meurthe).

**A été nommée secrétaire de séance** : Gina FILOGONIO

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

## ----- DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 septembre 2020

Délibération n°2020/06/06

### **ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'ALLARMONT**

Vu la Loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « loi NOTRe », notamment son article 66 – II, qui impose le transfert des compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines aux communautés d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Vu la Loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau, assainissement et eaux pluviales urbaines aux communautés de communes,

Vu la Délibération n°2019/11/21 du 26 novembre 2019 relative à la création d'une régie à autonomie financière pour l'exploitation du service public d'assainissement des eaux usées et adoption des statuts,

Vu la Délibération du Conseil Municipal d'Allarmont du 12 février 2018 approuvant le dossier d'enquête publique,

Considérant que la procédure de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement initiée par la commune d'Allarmont doit être reprise par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges suite au transfert de la compétence,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**APPROUVE** le dossier projet de zonage d'assainissement de la commune d'Allarmont ;

**DECIDE** de la mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement ;

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toutes démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



David VALENCE